

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

SL=P070-B - Urethane Bonding Kit Part B

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle, Composant B, pour la technique orthopédique.
Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN

Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:
Ottobock SE & Co. KGaA
Max-Näder-Straße 15
Duderstadt
Allemagne

Numéro d'appel d'urgence

COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666
Transport:
CONSULTANK Lutz Harder GmbH (Contract QUALI003)
Téléphone: +49 (0)178-4337434 (from USA: 01149 178 4337434)

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: liquide
Couleur: couleur d'ambre

Odeur: suave, caractéristique

Classification: Acute Tox. 4 (par voie orale); Eye Irrit. 2A; Skin Sens. 1; STOT RE 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1;

Symboles de danger:


 Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Préparation de polyol avec une diamine aromatique

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 25322-69-4	polypropylène-glycol	75 - 80 %	Acute Tox. 4 (par voie orale).
CAS 68479-98-1	Diéthylméthylbenzènediamine	20 - 25 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 4 (dermique). Eye Irrit. 2A. STOT RE 2. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 25973-55-1	2-(2'-Hydroxy-3',5'-di-tert-amyphenyl)-benzotriazoles	1 - 5 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 41556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	1 - 5 %	Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 82919-37-7	Sébacate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	1 - 5 %	Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

4. Premiers secours

- Informations générales: Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.
- En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas de malaises, consulter un médecin.
- Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de malaises, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.
- Ingestion: Appeler aussitôt un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Point éclair/plage d'inflammabilité:
> 100 °C (c.c.)
- Température d'auto-inflammabilité:
Aucune donnée disponible
- Agents d'extinction appropriés:
Jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone, poudre d'extinction.
- Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau de forte puissance

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

- Équipement spécial de protection en cas d'incendie:
Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

- Indications complémentaires:
Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.
Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs.
Porter un équipement de protection approprié.
s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés.
Si nécessaire: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

Méthodes de nettoyage:

Colmater la fuite si cela peut se faire sans danger.
Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs.
Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Stocker les récipients hermétiquement fermés au sec. Éviter un échauffement dépassant 30 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Contrôle de l'exposition

Assurer une aération suffisante.
Température de travail >30 °C: Aspiration locale conseillée.
Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

- Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
- Protection de la peau Porter des vêtements de travail appropriés.
Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.
Type de gants: caoutchouc nitrile, Néoprène, Chlorure de polyvinyle, Caoutchouc fluoré
Période de latence: >480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection respiratoire: En cas de dégagement de vapeurs Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié.

Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: couleur d'ambre
Odeur:	suave, caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 38 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C (c.c.)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1.01 g/mL
Solubilité dans l'eau:	peu soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	>38°C°
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	peut se produire.
Conditions à éviter:	Éviter un échauffement dépassant 30 °C.
Matières incompatibles:	Conserver à l'écart des acides forts, bases fortes et agents oxydants. Réagit avec les isocyanates en formant des polymères de poids moléculaire élevé.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

Décomposition thermique: >38°C°

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Toxicité aiguë: DL50 Rat, par voie orale: > 1200 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: > 2000 mg/kg
LC50 Rat, par inhalation: > 20 mg/L/4h

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Acute Tox. 4 (par voie orale) = Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2 =
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration: Manque de données.

Remarques générales

La substance s'est révélée manifestement cancérogène lors d'expériences sur les animaux. Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, exposition répétée: lésion du foie

Diéthylméthylbenzènediamine:

LD50 Rat, par voie orale: > 500 mg/kg; Lapin, dermique: 700 mg/kg.

Risque de résorption dermique.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Diéthylméthylbenzènediamine:

Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): < 1 mg/L/48 h.

Toxicité pour le poisson: LC50 Leuciscus idus: 194 mg/L/48 h.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistence et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination
Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport
USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number:	UN3082
Désignation technique spécifique:	UN 3082, ONU 3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Contient Diéthylméthylbenzènediamine, Sébacate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle et Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)
Hazard class or Division:	9
Groupe d'emballage:	III
Labels:	9
Symboles:	G
Dispositions particulières:	8, 146, 173, 335, IB3, T4, TP1, TP29
Packaging – Exceptions:	155
Packaging – Non-bulk:	203
Packaging – Bulk:	241
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail:	No limit
Quantity limitations – Cargo only:	No limit
Vessel stowage – Location:	A


Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number:	UN3082
Shipping name:	ONU 3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Contient Diéthylméthylbenzènediamine, Sébacate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle et Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)
TDG class:	9
Packing group:	III
Special provisions:	16, 99
Explosive limit and limited quantity index:	5 L

SL=P070-B - Urethane Bonding Kit Part B

Numéro de matière SL=P070-B

Page: 8 de 9

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 3082
Désignation technique spécifique:	UN 3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Contains Diethylmethylbenzenediamine, Methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate and Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate
Class or division, Subsidiary risk:	Class 9, Subrisk -
Groupe d'emballage:	III
Numéro EmS:	F-A, S-F
Dispositions particulières:	274, 335, 969
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	PP1
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP2, TP29
Arrimage et manutention:	Category A.
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 3082
Désignation technique spécifique:	UN 3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Contains Diethylmethylbenzenediamine, Methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate and Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate
Class or division, Subsidiary risk:	Class 9
Groupe d'emballage:	III
Etiquette de danger:	Miscellaneous
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y964 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Dispositions particulières:	A97 A158 A197
Emergency Response Guide-Code (ERG):	9L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

DSL: Components of this product have been reported to Environment Canada in accordance with subsection 25 of the Canadian Environmental Protection Act and are included on the Domestic Substances List. Tous les composants figurent dans la liste ou sont exclus de l'inventaire.

SL=P070-B - Urethane Bonding Kit Part B

Numéro de matière SL=P070-B

Page: 9 de 9

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

polypropylène-glycol:	TSCA Inventory: listed; EPA flags XU TSCA HPVC: not listed
Diéthylméthylbenzènediamine:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
2-(2'-Hydroxy-3',5'-di-tert-amylphenyl)-benzotriazoles:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed TSCA: listed
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Sébacate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: 2-(2'-Hydroxy-3',5'-di-tert-amylphenyl)-benzotriazoles (PBT)

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 75 - 80 % polypropylène-glycol, 20 - 25 % Diéthylméthylbenzènediamine, 1 - 5 % 2-(2'-Hydroxy-3',5'-di-tert-amylphenyl)-benzotriazoles, 1 - 5 % Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle), 1 - 5 % Sébacate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:
 Health: 2 (Moderate)
 Fire: 1 (Slight)
 Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:
 Health: 2 (Moderate)
 Flammability: 1 (Slight)
 Physical Hazard: 0 (Minimal)
 Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	2
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée:

3/11/2001

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.